

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1923)

Heft: 10-12

Nachruf: Alexandre Camoletti

Autor: Martin, Camille

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre journal.

L'assemblée générale de Lucerne 1923 ayant décidé de publier au lieu du journal actuel un annuaire illustré destiné aux membres passifs et actifs et des bulletins destinés aux membres actifs seuls, cet annuaire paraîtra pour la première fois après l'assemblée générale 1924. Le numéro actuel de notre journal sera donc le dernier de l'aspect accoutumé de l'Art suisse.

Alexandre Camoletti.

En apprenant le 10 juillet dernier la mort d'Alexandre Camoletti, bien des architectes et des artistes ont réalisé qu'ils perdaient un ami et un camarade d'élite et que notre pays était privé d'une force qui n'avait pas encore donné toute sa mesure. Ce collègue foncièrement bon et désintéressé n'était certes pas de ceux qui cherchent à se faire connaître par une réclame bruyante. Il était modeste et trop peu conscient de sa propre valeur. Mais à beaucoup il donna et donne encore l'exemple d'une activité professionnelle demeurée fidèle à l'idéal qu'il s'était fixé dès ses débuts.

Alexandre Camoletti ne fut pas en architecture, ce que l'on peut appeler un novateur. Il était attaché à la tradition et il s'appliquait avec instance à donner à ses œuvres un caractère qui fut bien dans la note du pays. Comprenant mieux que personne l'esprit du paysage genevois, il défendait avec passion les sites menacés par le vandalisme, il cherchait surtout à mettre ses propres conceptions en harmonie avec leur cadre naturel. Nourri des œuvres de l'école française, il fut pourtant, plus que tout autre, un architecte genevois. Sans contredit, il était, parmi ses confrères, l'un des représentants les plus authentiques de l'esprit du terroir. Mais ce serait faire injure à sa mémoire que de le considérer comme un simple metteur en scène des motifs de l'ancien art local. Au-dessus de son amour du pays, il mettait son amour de l'architecture. Dans un milieu professionnel où traquent tant d'arrivistes, de vaniteux et de commerçants, il fut et resta toujours uniquement architecte.

Camoletti possédait son métier à fond — il fut professeur de géométrie descriptive — et comme dessinateur il était hors de pair. Combien de projets de concours a-t-il présenté — pas toujours sous son nom malheureusement — qui témoignent d'une maîtrise rare dans l'art du «rendu». Cette

grande habileté n'était point utilisée, il faut l'ajouter pour jeter de la poudre aux yeux. Les projets d'Alexandre Camoletti n'étaient pas seulement de beaux dessins; c'étaient de beaux morceaux d'architecture. En revoyant le trop petit nombre d'œuvres qu'il a pu exécuter librement, on retrouve toutes ses qualités maîtresses: le sens de l'harmonie et de l'équilibre, la recherche du caractère monumental par des moyens simples et nobles, le souci des belles ordonnances et la science des volumes.

A tous ceux qui l'ont connu, Alexandre Camoletti laisse le souvenir d'une âme ardemment éprise du beau et du bien, d'un cœur sensible et confiant, d'un artiste probe et sincère, connaissant et aimant son métier.

Camille Martin.

Léo. Paul Robert.

La nouvelle de la mort de Paul Robert a douloureusement surpris tous ceux qui ont eu le privilège de connaître ce grand artiste à la fois peintre et homme de bien qui, à 500 ans de distance, faisait penser à son émule florentin Beato Angelico.

Chez Paul Robert on ne savait ce qu'il fallait admirer le plus, l'artiste ou le chrétien; il se faisait de sa vocation un idéal si élevé qu'il ne croyait jamais l'avoir atteint, la série de ses dessins en fait foi.

Admirablement doué, ayant hérité des dons de son père Aurèle et de son oncle Léopold, il débuta brillamment à Paris où il se fit connaître par son «Printemps» et ses «Zéphyrs d'un beau soir» (Musée de Neuchâtel). Puis à la suite d'une crise religieuse intense qui faillit lui faire abandonner ses pinceaux, il exécuta sa grande décoration de l'escalier du Musée de Neuchâtel, qui demeure son œuvre maîtresse.

Ces lignes ne sont point une biographie, nous ne pouvons énumérer ici toutes les œuvres de Paul Robert, qu'il suffise de rappeler sa décoration du Tribunal fédéral, sa mosaïque du Musée historique de Berne, et ces petits chefs d'œuvre «les Oiseaux dans la Nature».

Paul Robert a tenu au 19^{me} siècle en Suisse une place considérable et sa collaboration à la Fondation Gottfried Keller fut toujours très appréciée. Bien que depuis quelques années il vécut très retiré, sa mort n'en est pas moins une très grande perte pour l'Art suisse. Nous tenons à exprimer à sa famille et particulièrement à nos collègues, ses fils Théophile et Philippe, l'expression de notre bien sincère et respectueuse sympathie. *Ls. M.*